

Département du Bas-Rhin
Arrondissement
de Haguenau-Wissembourg
Nombre d'élus : 19
Élus : 19
En fonction : 19
Présents : 16

Commune de MOMMENHEIM
Délibérations du Conseil Municipal

Séance du 10 décembre 2024

Sous la présidence de M. Francis WOLF, le maire.

M. Joseph AMMANN - M. Jérôme BERTIN - M. Alain BIETH - M. Steve FUHRMANN- Mme Florence GUTH
Mme Aurélia HEINRICH - Mme Elisabeth JAECK - Mme Aniko JUNG
M. Alain KEITH - Mme Caroline KIEFFER-MARTZ - M. Jeannot KLEIN
M. Gérard MITTELHAEUSER - M. Eric MULLER - Mme Marie Louise MUNCHENBACH-KELLER
Mme Sandra WILLMANN.

Absents excusés :

- Mme Anne-Sophie LEMMEL avec pouvoir à Mme Caroline KIEFFER-MARTZ
- M. Jean-Luc GWISS avec pouvoir à M. Jeannot KLEIN
- Mme Agnès KAMMERER avec pouvoir à M. Eric MULLER

Le quorum étant atteint, le Conseil municipal peut délibérer valablement.

5. DECISION MODIFICATIVE N°2 – BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL : TRANSFERT SUR LE COMPTE 6216 CHAPITRE 012 DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT

Rapporteur : M. Jeannot KLEIN

Lors du vote du budget primitif principal de l'année 2024, un montant de 361 700,00 € a été inscrit en dépenses de fonctionnement au chapitre 012 – Charges de personnel et frais assimilés dont 360 000€ au compte 6216- Personnel affecté par GFP de rattachement.

Il s'avère qu'à ce jour 77% de la somme a d'ores et déjà été utilisée ce qui implique de transférer des fonds sur le chapitre afin de pouvoir faire face aux dépenses du 4^{ème} trimestre 2024.

Pour rappel, en 2023, un montant de 325 000,00 € a été voté au compte 6216- Personnel affecté par GFP de rattachement mais seuls 304 000,00 € ont été utilisés, d'où le montant de 360 000 € prévu pour 2024.

Au regard du volume important d'heures supplémentaires en 2024 nécessitées notamment par les élections imprévues, ainsi que le marché local et le recrutement d'un agent administratif à taux plein, la prévision budgétaire se révèle insuffisante. À cela s'ajoute un montant prévisionnel incomplet fourni par le service des ressources humaines.

Il convient d'abonder le chapitre 012 d'un montant de 30 000,00 € de la manière suivante :

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT				
D-6216 : Personnel affecté par le GFP de rattachement	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 012 : Charges de personnel et frais assimilés	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-023 : Virement à la section d'investissement	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 023 : Virement à la section d'investissement	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	30 000,00 €	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €
 INVESTISSEMENT				
R-021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €
TOTAL R 021 : Virement de la section de fonctionnement	0,00 €	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	30 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	30 000,00 €	0,00 €	30 000,00 €	0,00 €
Total Général		-30 000,00 €		-30 000,00 €

*Le Conseil Municipal,
Après en avoir délibéré,*

- **VALIDE** les écritures et transferts de la présente Décision modificative n°2 contenues dans le tableau ci-dessus.
- **CHARGE** le maire ou son représentant de l'exécution de la présente délibération et l'autorise à prendre toute mesure y afférent.

La délibération est adoptée à l'unanimité des votants.

Pour extrait conforme,

Le Président, **Francis WOLF**, maire.

Le (la) secrétaire de séance, **Jeannot KLEIN**, adjoint au maire.



